

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 23 (1993)
Heft: 7-8

Rubrik: Genève social

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les moyens auxiliaires

Genève
social

«Mon médecin souhaite que je dispose d'un lit électrique...»

«J'ai besoin d'un fauteuil roulant... d'un cadre de marche... de cet appareil compliqué qui s'appelle élévateur et qui me permettra de prendre des bains en toute sécurité...»

A qui s'adresser?

Petite histoire: Pro Senectute a créé, en 1989, un Centre de moyens auxiliaires (CMA). Son but: soulager, soutenir la personne âgée handicapée et son entourage; contribuer à son maintien à domicile par la remise en prêt du ou des moyens auxiliaires nécessaires. Les moyens auxiliaires sont remis en prêt, avec réserve de propriété. Ils doivent être adaptés aux besoins de la personne, à son handicap plus particulièrement. De ce fait, un certificat médical peut être nécessaire. Une évaluation par une ergothérapeute est souvent indispensable pour utiliser le cadre de marche en toute sécurité ou pour que le fauteuil roulant corresponde bien aux normes de confort et d'efficacité.

Le Centre de moyens auxiliaires propose deux types de prêt.

Prêt de courte durée:

De quelques jours à trois mois au maximum

Ce prêt est accordé quels que soient les revenus de la personne d'âge AVS, pour autant qu'elle soit domiciliée dans le canton de Genève, qu'elle ne vive pas en pension ou qu'elle ne soit pas hospitalisée.

Une participation de Fr. 40.- est demandée pour les frais de livraison lorsque aucun membre de la famille ou ami ne peut venir le chercher. Le moyen auxiliaire peut être obtenu gratuitement en se rendant au Centre de moyens auxiliaires.

Exception: les lits électriques, nécessitant une évaluation très approfondie, ne sont pas remis en prêt à court terme.

Prêt pour une durée indéterminée:

Destiné à toute personne d'âge AVS, domiciliée sur Genève

Pro Senectute a un mandat de l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS) et du canton de Genève pour remettre en prêt gratuitement certains moyens auxiliaires à certains ayant droit. Pro Senectute reçoit pour cela une aide financière de la Confédération et de l'Office des allocations au personnes âgées (OAPA).

La livraison et la reprise se font d'office par le Centre de moyens auxiliaire et sont gratuites.

Puis-je bénéficier d'un moyen auxiliaire? Est-ce que je fais partie des «ayants droit»?

Bénéficiaires de l'OAPA

Bien des moyens auxiliaires sont pris en charge financièrement par l'OAPA. Il suffit, pour le bénéficiaire d'une rente, d'adresser à l'OAPA sa demande de moyens auxiliaires, accompagnée du certificat médical. L'OAPA envoie un bon de prêt au Centre de moyens auxiliaires qui prend contact avec la personne concernée.

Attention: Plusieurs moyens auxiliaires ne sont pas pris en charge financièrement par l'OAPA.

Dans ces conditions, et chaque fois qu'un problème peut se poser, il est recommandé de téléphoner ou de prendre rendez-vous avec un assistant social de Pro Senectute qui se fera un plaisir de vous guider et de vous renseigner.

Les personnes non bénéficiaires de l'OAPA et dont le budget est modeste peuvent aussi recevoir en prêt divers appareils.

Conclusion

Le monde des moyens auxiliaires est vaste. Celui de son financement est peuplé d'exceptions et de précisions. Avant tout achat ou location renseignez-vous!

Téléphonez ou prenez rendez-vous avec les assistants sociaux de Pro Senectute, tout à votre disposition pour vous orienter.

Tél. (022) 321 04 33 de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Gymnastique des aînés

Cours d'été 1993 - 1^{er} juin au 29 juillet 1993 - (Fr. 3.- la leçon, sans inscription)

CLUB DES AINES DES MINOTERIES

3, rue des Minoteries, 1205 Genève

Tram 12 - arrêt Augustins

Mardi

9 h 15 à 10 h 15

PAROISSE DE SAINT-JEAN

24, rue de Saint-Jean, 1203 Genève

Bus 7 - arrêt Temple de Saint-Jean

Mardi

de 15 h à 16 h

COURS D'ETE EN PLEIN AIR

(par n'importe quel temps, en tenue de sport - pas de vestiaire)

PINCHAT - Parcours Vita

Près du C.O. de Pinchat

Rendez-vous parking des tennis

Bus 41 - dép. Carouge 17 h 50/18 h 14

Mardi

de 18 h 30 à 19 h 30

PARC MON REPOS

120, rue de Lausanne

Rendez-vous parking Perle du Lac

Bus 4 - 44

Mercredi

de 9 h à 10 h

PARC DES EAUX-VIVES

82, quai Gustave-Ador

Rendez-vous parking Restaurant du Parc

(entre le restaurant et les tennis)

Jeudi

de 9 h à 10 h

Renseignements le matin: Gymnastique SENIORS Genève - Tél. 345 06 77.

Secrétariat: Groupement genevois pour la gymnastique des aînés, 24 avenue Ernest-Pictet, 1203 Genève.

BERNE 

8, rue du Collège, 2502 Biel, tél.
032/22 20 71.

Thé dansant

Au mois de juillet et août, il n'y aura pas de thé dansant, mais le 19 août 1993, le thé dansant aura lieu sur le lac. Pour plus d'informations Pro Senectute, se tient à votre disposition.

Table du midi

Tous les jeudis à partir de 11 h 30 un dîner est servi au Restaurant Eintracht. Inscription: à Pro Senectute.

Club du dimanche

Les dimanches 15 août et 29 août 1993, le Club du dimanche aura lieu à la mensa de l'Ecole professionnelle à Biel, rue Wasen 5.

Journée de marche

Le mercredi 14 juillet 1993: destination Jaunpass-Bire-Rellerligrat (1840 m) (env. 4 1/2 heures de marche). Départ: 8 h 39 de la gare de Biel.

Le mercredi 11 août 1993: destination First-Gr. Scheidegg (1980 m)-Schwarzwaldalp (env. 4 1/2 heures de marche).

Départ: 7 h 39 de la gare de Biel.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez vous annoncer à Pro Senectute (032/22 75 25).

Que s'est-il passé en 1992?

Beaucoup de personnes âgées vivent dans une situation précaire et souffrent de la solitude. Elles font appel à la consultation sociale, qui les reçoit dans les bureaux régionaux ou leur rend visite à domicile. En 1992, 813 situations ont été traitées et une aide financière a été apportée à 385 demandes. Les repas à domicile ont été distribués par des bénévoles défrayés et assurés une fois par semaine dans toutes les régions. Ainsi, au cours de l'année 51 863 repas ont été distribués auprès de 559 foyers. Dans le domaine de la préparation à la retraite, 22 cours ont réuni 220 participants. Les activités sportives «Aînés et sport» ont connu un grand succès: 77 groupes de gymnastique ont rassemblé 1099 personnes; 4 groupes de natation, 157 personnes; 2 groupes de ski de fond, 58 personnes, et 4 groupes de yoga, 42 personnes, soit au total 87 groupes rassemblant 1356 personnes. Dans le cadre de l'animation, 400 personnes ont été sensibilisées à l'importance d'entretenir leur mémoire et 109 d'entre elles ont suivi 12 séances de cours animés par des monitrices formées par Pro Senectute. L'Espace «Animation», à Neuchâtel, a réuni 22 personnes n'ayant pas les possibilités de participer aux offres de loisirs habituelles. Toujours sur le plan des loisirs, celui des séjours: plusieurs d'entre eux ont été adaptés à l'état de santé de personnes ne pouvant plus se déplacer par leurs propres moyens. En 1992, 141 participants ont bénéficié de cette prestation lors de six séjours. Enfin, à l'occasion du 75^e anniversaire de la Fondation suisse, le comité cantonal a eu l'heureux privilège de recevoir un don en nature de Télé-Vidéo Production à Cortaillod: un film reportage sur les activités de Pro Senectute Neuchâtel, qui a été diffusé à trois reprises sur la télévision régionale Canal Alpha Plus.

4, rue de la Maladière, 1211 Genève 4, tél. 022/21 04 33.

PRO SENECTUTE GENEVE COMMUNIQUE:

A partir du 1^{er} janvier 1993, les rentiers AVS peuvent bénéficier d'un droit nouveau: l'allocation d'impotence moyenne.

Voici les conditions:

Avoir une maladie ou un handicap depuis un an au moins qui empêche d'effectuer régulièrement seul les actes suivants de la vie quotidienne:

1. se vêtir / se dévêtir
2. se lever / s'asseoir / se coucher
3. manger
4. faire sa toilette
5. aller aux toilettes
6. se déplacer / établir des contacts.

Ont droit à une allocation pour impotence moyenne (Fr. 470.- par mois) les rentiers AVS qui:

a) ont besoin d'une aide régulière et importante (l'aide nécessaire peut être directe ou indirecte - lorsque la personne n'entreprend pas l'acte considéré sans stimulation) pour accomplir la plupart des actes ordinaires de la vie mentionnés ci-dessus

ou

b) ont besoin d'une aide régulière et importante pour accomplir au moins deux de ces actes et qui nécessitent en outre une surveillance personnelle permanente.

Le formulaire «Demande d'allocation pour impotent» doit être demandé auprès de la caisse de compensation qui verse l'AVS. Bien entendu, notre service social reste à disposition pour tout renseignement complémentaire: Pro Senectute, le bureau le plus proche de votre domicile dans les cantons romands.



Rue du Maupas 51,
1000 Lausanne 9, tél. 36 17 21

Croisière dansante



Dans le cadre de son programme «Petites Fugues», Pro Senectute-Vaud vous propose d'embarquer, début septembre, sur le lac de Neuchâtel. Une journée d'évasion sur le plus grand lac entièrement suisse, avec au programme: verre d'accueil, repas de midi, danse et animation, encadrement infirmier.

Le «Neuchâtel» vous attend au départ d'Yverdon les 8 et 9 septembre pour une croisière au fil de l'eau sympathique et joyeuse.

Renseignements et inscriptions au 021/36 17 21.

* * *

Bateau du Jass

Durant les quatre mois d'été, continuez à jouer au jass. Après le train, pourquoi pas le bateau! Cette fois-ci, c'est sur le lac de Neuchâtel que nous vous convions, pour une balade ensoleillée cartes en main.

Le jeu proposé sera le chibre individuel (sans annonce) et se déroulera comme à l'accoutumée sous l'oeil vigilant de Georges Aubert. Venez seul(e) ou accompagné(e). ▶

Les feux de l'été

Avant que l'automne ne vienne colorer nos paysages, le **Centre des Ramiers** vous invite

samedi 28 août, dès 10 h

à fêter, en beauté, la fin de l'été!

Un programme pour tous les goûts vous y attend: musique, danse, fleurs, cadeaux, bonne humeur et friandises.

Apéritif musical - Repas (poulet, saucisse grillée, risotto)
Lâcher de ballons
Concours d'arrangements floraux
Vente de pâtisseries
Tombola
Après-midi dansant rétro.

Inscriptions pour le repas jusqu'au mardi 24 août auprès des hôtesses ou par téléphone au 021/634 67 10.
Centre des Ramiers: av. de la Gare 34, Chavannes-près-Renens.

* * *

Départ d'Yverdon.

Dates: 26 juillet - 30 août - 27 septembre.

Prix: Fr. 40.- (comprenant le bateau, le repas de midi, la planche de prix et un souvenir pour chacun).

Renseignements et inscriptions à Pro Senectute-Vaud. Tél. 021/36 17 21.

Il y a 22 ans, Madeleine Jéquier fut notre première collaboratrice.

C'était il y a 250 numéros, la réunion du Comité de Fondation d'Aînés, en décembre 1970. De g. à dr.: Georges Gygax, rédacteur, Gérard Wanner, administrateur, Claude Badel, assistant social, Dr L.M. Bircher, présidente du Comité, Madeleine Jéquier, secrétaire, Marc Guignard, animateur, Bernard Peitrequin, assistant social et Yves Debraine, reporter-photo.

Cette dame aux cheveux blancs, à côté de la doctoresse L.M. Bircher, est M^{me} Madeleine Jéquier, la première secrétaire du journal Aînés.

Excellent collaboratrice, elle nous aidait bénévolement, car nous n'avions pas d'argent et tenait, en plus du secrétariat, les procès-verbaux des séances de travail du comité des créateurs du journal. Elle fit ensuite partie de nos sociétaires et assista à toutes nos assemblées annuelles.

M^{me} Madeleine Jéquier est décédée au début de cette année. Nous en avons ressenti au journal une grande tristesse et nous présentons à sa famille nos condoléances les plus sincères.

Y.D.



CULTURE
ET
DÉTENTE

Vacances 93
Agenda

**DU SAMEDI 10
AU VENDREDI 16 JUILLET**

Renseignements:

Jacques et Mireille Jaccard
Le Moulin 1, 1312 Eclépens
Tél. 021/866 63 07

Si... vous souhaitez jouir de l'amitié, de la nature...

Si... vous désirez enrichir vos connaissances et échanger vos expériences...

Si... vous voulez prendre un temps de réflexion, de détente...

alors

ces RENCONTRES sont pour vous

Chacun est libre de participer aux activités de son choix

**ENCOURAGEZ VOS AMIS
A VOUS ACCOMPAGNER**

Le Camp, établi sur un coteau verdoyant qui domine le lac de Neuchâtel, occupe un site splendide et exposé au Midi et il est encadré d'une forêt, de champs et de vignes.

